

## MINISTERE DE LA DEFENSE

Paris le 29 juin 1994

ETAT MAJOR DES ARMEES  
14, rue Saint Dominique  
00456 ARMEES

Tél : 42.19.

Declassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° : 001153 du 12 MAR 2021

N° 114 /DEF/EMA/COIA/CCR/

### FICHE

**Objet :** Travaux de planification demandés à la cellule PLAN/CCR.

Les travaux demandés se limiteront à l'aspect technique.

1- Etude des moyens militaires (nature, volume) nécessaires pour mener une action visant à marquer notre présence sur la partie ouest du Rwanda entre la frontière et la ligne Mukingo/Gikongoro. Dans l'hypothèse d'un durcissement de la situation, étudier le dispositif militaire en vue d'interdire cette zone à des éléments armés.

2- Etudier les modalités techniques d'un dispositif de surveillance entre la frontière Rwanda-Zaïre et la ligne Mukingo/Gikongoro. Ce dispositif devra être en mesure de faire face à un afflux massif de réfugiés, c'est à dire :

- orienter les réfugiés,
- éviter de nouveaux massacres inter-ethniques.

3- Proposer un dispositif militaire en vue d'interdire tout affrontement armé au sud de la ligne Cyangugu, Gikongoro, Butare.

Bien entendu, cette étude doit prendre uniquement en compte les effectifs actuellement prévus pour l'opération TURQUOISE, l'appoint nécessaire étant fourni par d'autres contingents appartenant ou non à la MINUAR.

